

CONSEILS DE POSE : *Dallages*

Ce document a pour but de vous aider à faire le choix le plus adapté à vos conditions, entre les différentes techniques de pose de dallage en extérieur pour un usage privatif et non carrossable.

GENERALITES SUR LES DALLAGES

1. RECEPTION DES PRODUITS

Assurez vous, dès réception que les produits reçus correspondent bien à vos attentes.

Pour être recevable les réclamations concernant l'aspect des produits ou autres problèmes, doivent être faites avant leurs poses.

Notre responsabilité se limitant exclusivement au seul remplacement des produits défectueux en excluant toute participation aux frais de dépose et repose.

LA MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS VAUT LEUR ACCEPTATION.

Il est à noter que les efflorescences et la carbonatation qui pourraient apparaître sur certaines dalles au moment de la livraison ou ultérieurement, ne sera en aucun cas une cause de contestation et ne donneront lieu à aucune indemnité ou remplacement des marchandises.

Ces phénomènes naturels qui se présentent sous forme de traces, voiles blancs ou foncés à la surface des produits en béton, n'affectent d'aucune manière la qualité intrinsèque de ceux-ci.

Ils sont supposés être connus et acceptés du client lors de l'achat.

2. TECHNIQUES DE POSE

Il existe trois techniques de pose pour le dallage en extérieur : la pose scellée, la pose collée et la pose sur sable ou gravillon.

Dans tous les cas nous vous conseillons, afin d'obtenir un bon rendu esthétique, d'approvisionner votre chantier en une seule fois et de mélanger lors de la pose les produits des différentes palettes.

Ainsi, les variations de teintes dues aux matériaux naturels utilisés, conforteront l'aspect authentique des produits.

2.1 La pose scellée

La pose scellée était la plus répandue il y a quelques années.

Elle consiste à poser les produits de dallage sur mortier traditionnel encore frais avant sa prise.

Cette pose a l'avantage de rectifier certains défauts de support et de créer les pentes et niveaux nécessaires au bon écoulement des eaux.

Mais elle demande une mise en œuvre relativement pointue et nécessite donc un savoir faire plus important comme la maîtrise du drainage, la désolidarisation des couches, les dilatations, la barbotine, etc...

Pour tous les détails consultez les Documents de référence :

- NF DTU 52.1

- Guide de pose des produits de dallage extérieur édité par le CERIB page 7 à 35

2.2 La pose collée

La pose collée, plus répandue que la précédente, consiste à poser les produits de dallage avec un mortier colle d'extérieur souple de type C2S généralement vendu en sac de 25kg prêt à gâcher.

Ces conseils de pose ne concernent que la mise en œuvre de nos produits destinés à un usage piétonnier et privé.

Pour tous les détails consultez les Documents de référence :

- NF DTU 52.2
- Guide de pose des produits de dallage extérieur édité par le CERIB page 36 à 56

Conditions générales pour ce type de pose :

- Le support doit être en béton réalisé conformément aux règles en vigueur qui s'y appliquent, être âgé au moins d'un mois pour les dalles sur terre plein et de 2 mois pour les planchers.
- Le support doit avoir une pente de 1,5% (1,5cm/mètre) minimum pour permettre l'évacuation des eaux en les éloignant des habitations.
- Le support doit avoir une tolérance de planéité d'environ 5mm sous une règle de 2 mètres.
- Le support doit être sec, propre, et dépoussiéré avant l'application du mortier colle, impérativement en double encollage, avec une taloche crantée en demi-lune de diamètre 20mm.
Le côté arrière des produits à coller doit également être, si nécessaire, brossé et dépoussiéré.
- Les joints de fractionnement ou de dilatations doivent être respectés, à savoir tout les 20m² maximum (15m² pour les dallages foncés) avec une longueur maximum de 5 ml (4ml pour les dallages foncés).
Ils s'appliquent également en périphérie de tous points rigides (murs, piliers, poteaux, ancrages...)
Ils doivent avoir une largeur minimum de 6mm, et être réalisés sur toute l'épaisseur du revêtement avec par exemple du mastic en cartouche spécial pour joint.
Pour uniformiser l'aspect de ces joints avec le reste du chantier, ils peuvent être saupoudrés de joint sec.

2.3 La pose sur sable ou gravillon

La pose sur sable ou gravillon permet la pose des produits de dallage, supérieurs ou égaux à 30 mm, en l'absence de dalle support en béton (**hors margelles de piscine et marche d'escalier**).

Ces conseils de pose ne concernent que la mise en œuvre de nos produits destinés à un usage piétonnier et privatif.

Pour tous les détails consultez le *Guide de pose des produits de dallage extérieur* édité par le CERIB page 57 à 60.

Conditions générales pour ce type de pose :

-Repérez l'implantation de la surface destinée au dallage, et délimitez la.

Le niveau final de l'ouvrage doit être plus haut que le niveau du terrain naturel, afin de permettre l'écoulement des eaux de pluie.

Dans le cas contraire, il faut prévoir un système d'évacuation ou un drainage des eaux.

-Décapez la surface destinée à recevoir le dallage en fonction de la nature du sol :

- 10 cm environ pour les sols peu déformables (sables, roches, grave ou tout venant).
- 10 cm + 20cm pour les sols déformables (sols fins, argileux). Les 20cm de décaissage supplémentaire serviront à la réalisation d'une assise avec une couche de « tout-venant » 0/31,5.

-Compactez énergiquement le sol-support dans les deux cas, et mettre en place un tissu géotextile pour permettre de séparer le lit de pose, ou selon le cas, le tout-venant que vous allez rajouter.

-Pour les sols déformables, mettez en place le tout-venant sur le tissu géotextile et compacter également cette nouvelle couche qui constituera votre fond de forme, en lui donnant une pente d'au moins 1% pour assurer un bon écoulement des eaux de pluie.

-Réalisez en périphérie de la surface dallée, une butée en rive avec par exemple, une bordurette pour assurer une bonne tenue du dallage. Cette mise en œuvre peut être réalisée à tout moment, à partir de la réalisation du fond de forme.

Dans le cas d'une terrasse jouxtant une maison ou un point dur, un joint de matériau souple doit être interposé sur toute sa hauteur.

Le sol est maintenant prêt à recevoir le lit de pose.

-Le lit de pose est constitué de 75 à 100kg de ciment par m³ de sable sec et sans apport d'eau.

Le sable stabilisé ainsi obtenu, doit être tiré à la règle afin d'obtenir une épaisseur constante de +/- 4cm, avec les pentes d'écoulement prévues.

En cas de sol imperméable, un drainage sous le lit de pose doit être réalisé au point le plus bas avec du sable grossier ou du gravillon, le tout complété par une évacuation.

-Posez les produits de dallage à l'avancement, en vous appuyant sur les produits déjà posés.

La largeur des joints entre dalles doit être de l'ordre **de 7 à 10 mm**.

Affermissez les produits avec un chevron ou un maillet en caoutchouc blanc, afin d'obtenir une bonne planéité tout en prenant soins de ne pas micro-fissurer les produits.

Vérifiez l'alignement des joints régulièrement.

La planéité du lit de pose doit être préservée pendant l'exécution du chantier.

3. Réalisation des Joints

Pour tous les détails consultez le Guide de pose des produits de dallage extérieur édité par le CERIB page 61 à 68.

-Le jointement intervient au plus tôt 24 heures après la pose des produits de dallage.

-Ce travail ne peut se faire que par temps sec et tempéré.

-Réalisez un joint périphérique sur toute l'épaisseur de l'ouvrage, en matériau souple (mastic de jointement en cartouche).

Ce joint doit être fait tout autour de la surface posée qui jouxte un point dur (piliers, murs, bordures, margelles...). Il faut également respecter les joints de dilatation et de fractionnement (*voir chapitre 2.2*), en utilisant la même technique de joint souple.

-Les joints sont réalisés avec du mortier de jointement dosé à deux volumes de sable pour un volume de ciment. Utilisez du sable fin 0/2. Idéalement du sable blanc concassé, mélangé pour moitié, avec du sable de silice lavé (Ste Anne). Le sable pourra être teinté avec du colorant selon la couleur du dallage (*voir fiche « sable teinté »*).

-Les joints doivent être appliqués à la poche à joint ou avec une machine à jointer, mais surtout ne pas faire de barbotine. Travaillez proprement avec un fer à joint, une balayette, une éponge et de l'eau claire. Mouillez les joints à l'eau en pluie fine, 24 heures après leur mise en œuvre.

-Les joints au mortier gâchés ne sont pas autorisés sur les dallages posés sur lit de sable. Ils devront plutôt être réalisés avec du sable fin stabilisé, dosé à 100kg de ciment par m³ de sable sec, et qui pourra être teinté avec du colorant selon la couleur du dallage (*voir fiche « sable teinté »*). Le sable stabilisé ainsi obtenu, sera balayé jusqu'à refus dans les joints. L'opération est répétée plusieurs fois, si nécessaire, en arrosant légèrement.

Toutefois ce mode de jointement préconisé pour les dallages sur lit de sable, qui évite le risque de désolidarisation ou de fissures du joint, a peu d'esthétique et de résistance au cycle de gel et dégel.

A notre sens, le joint à mortier gâché est un meilleur compromis entre avantages et inconvénient, mais si ce type de joint est choisi, il ne pourra en aucun cas, être une cause de contestation, indemnité, ni remplacement de marchandises.

4. Réception de l'ouvrage fini

En cours de réalisation des travaux ou en fin de chantier, des contrôles peuvent être faits tels que :

- Contrôle de planéité et d'alignements des joints.
- Propreté et intégrité du dallage.
- Respect du calepinage et du remplissage des joints.

Pour tous les détails consultez les Documents de référence :

- *Guide de pose des produits de dallage extérieur édité par le CERIB page 61 à 64*

5. Protection des produits de dallage

-Afin d'optimiser le vieillissement et de pérenniser l'aspect des produits mis en œuvre, les dallages peuvent être protégés des agressions de l'environnement avec des produits de type hydrofuge et oléofuge.

-Pour cela, un délai d'un mois après le jointement doit être respecté avant le début des opérations de traitement.

Celui-ci se fera sur support sec, propre, dépoussiéré, et par temps sec et tempéré.

Utilisez des produits de nettoyage adaptés du commerce, étant compatibles aux parements calcaires, en respectant les notices d'utilisation et de sécurité.

Le traitement des surfaces se fait en deux étapes distinctes :

- **Elimination des voiles de ciment, efflorescences et autres dépôts.**

Dans tous les cas humidifiez le dallage avant le début du traitement, et rincez abondamment à l'eau en fin de traitement pour neutraliser le support et éliminer le produit en surface.

- **Application du produit de protection pour dallages calcaire en extérieur.**

Préférez les produits de protection hydrofuge et oléofuge à base d'eau, et applicable au pulvérisateur.

6. Entretien et Utilisation

-Ne pas utiliser de produit acide ou solvanté et de sel de déneigement.

-L'utilisation d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur n'est pas recommandé.

-Brossez régulièrement le dallage à l'eau claire ou en utilisant uniquement des produits adaptés aux revêtements calcaires.

-Placez toujours des soucoupes sous les pots de fleurs, des protections sous les pieds des mobiliers et autres aménagements, afin de maintenir une ventilation et une protection entre les objets posés sur votre terrasse.

-Sur les dallages non traités, les parties en pied d'égouts peuvent légèrement s'altérer au fil du temps par les eaux pures des condensats que l'on trouve, en pieds de gouttières et d'abris piscines, en débords de toitures, aux évacuations de pompes à chaleur, etc...